

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 41981

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23974 de M. Potier

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 4, après le mot :

« esprit »,

insérer les mots :

« d'équité et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.